



E D G E P O I N T

Portefeuille mondial EdgePoint

États financiers semestriels

Pour la période close le 30 juin 2025

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers semestriels ci-joints ont été préparés par le gestionnaire, Gestion de patrimoine EdgePoint inc., au nom de Portefeuille mondial EdgePoint (le « Fonds »). La direction est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers semestriels.

La direction a maintenu des processus appropriés pour fournir l'assurance que l'information financière produite est pertinente et fiable. Les états financiers semestriels ont été établis selon les normes IFRS de comptabilité et comportent des montants fondés sur des estimations et des hypothèses. Les informations significatives sur les méthodes comptables que la direction a jugées appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 3 afférente aux états financiers semestriels.

Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver les états financiers semestriels du Fonds, de surveiller la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et de nommer l'auditeur indépendant. Le conseil d'administration se compose de membres de la haute direction du gestionnaire. Pour toutes les séries de parts du Fonds, les états financiers semestriels ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration.



Patrick Farmer
Chef de la direction et administrateur
Le 21 août 2025



Norman Tang
Chef des finances
Le 21 août 2025

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

Gestion de patrimoine EdgePoint inc., gestionnaire du Fonds, nomme les auditeurs indépendants pour qu'ils procèdent à l'audit des états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières (Règlement 81-106), si un auditeur n'a pas examiné les états financiers semestriels, un avis visant à communiquer cette information doit être joint.

L'auditeur indépendant du Fonds n'a pas effectué d'examen des présents états financiers semestriels conformément aux normes établies par les comptables professionnels agréés du Canada.

Portefeuille mondial EdgePoint

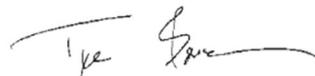
États de la situation financière (non audité)
(en milliers, sauf les montants par part et le nombre de parts)
Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024

	30 juin 2025	31 décembre 2024 (audité)
Actifs		
Placements à la juste valeur* (note 7)	12 091 014 \$	11 981 575 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	536 353	543 557
Dividendes à recevoir	12 022	10 841
Contrats de change à terme à la juste valeur (note 10)	11 590	221
Montants à recevoir pour les titres vendus	11 026	5 561
Montants à recevoir pour les parts souscrites	7 771	8 138
Intérêts et autres débiteurs	-	1 358
Total des actifs	12 669 776 \$	12 551 251 \$
Passifs, excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Montants à payer pour les parts rachetées	10 714 \$	6 779 \$
Contrats de change à terme à la juste valeur (note 10)	5 146	42 097
Montants à payer pour les titres achetés	-	11 116
Total des passifs	15 860 \$	59 992 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	12 653 916 \$	12 491 259 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	3 016 739 \$	2 989 869 \$
Série A(N)	1 248 224	1 240 668
Série AT6	1 825	1 427
Série A(N)T6	3 381	2 868
Série F	5 323 626	5 097 614
Série F(N)	1 718 658	1 660 170
Série FT6	18 105	15 850
Série F(N)T6	3 701	3 077
Série I	1 290 751	1 455 556
Série IT8	28 912	24 160
Nombre de parts en circulation		
Série A	78 834 203	81 343 962
Série A(N)	32 795 938	33 965 336
Série AT6	67 445	53 277
Série A(N)T6	125 406	107 602
Série F	140 000 931	140 351 233
Série F(N)	45 383 693	45 916 801
Série FT6	672 786	598 606
Série F(N)T6	137 771	116 445
Série I	33 685 954	39 969 523
Série IT8	1 137 537	961 070
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	38,27 \$	36,76 \$
Série A(N)	38,06	36,53
Série AT6	27,06	26,78
Série A(N)T6	26,96	26,66
Série F	38,03	36,32
Série F(N)	37,87	36,16
Série FT6	26,91	26,48
Série F(N)T6	26,86	26,42
Série I	38,32	36,42
Série IT8	25,42	25,14

*Le coût des placements est reflété dans le tableau du portefeuille de placements.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

Au nom du conseil d'administration :


Tye Bousada, administrateur


Geoff MacDonald, administrateur

Portefeuille mondial EdgePoint

*États du résultat global
(non audité) (en milliers, sauf les montants par part)
Périodes closes les 30 juin 2025 et 2024*

	2025	2024
Produits		
Intérêts aux fins des distributions	6 129 \$	12 898 \$
Dividendes	128 634	102 659
Produits tirés du prêt de titres (note 12)	1 545	–
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(6 537)	1 637
Autres variations nettes de la juste valeur d'actifs financiers et de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements et les dérivés	719 959	279 083
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les contrats de change à terme	(10 195)	3 124
Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements et les dérivés	(174 798)	(83 731)
	664 737 \$	315 670 \$
Charges		
Frais de gestion (note 4)	64 954 \$	63 508 \$
Retenue d'impôts étrangers	14 747	8 343
Taxe sur les produits et services / taxe de vente harmonisée	7 613	7 444
Coûts d'opérations	5 202	2 798
Frais d'administration et frais d'agent des transferts (note 4)	3 599	3 085
Droits de garde	385	250
Droits de dépôt	325	388
Communications aux porteurs de parts	174	140
Honoraires d'audit	29	56
Frais de comptabilité	25	19
Honoraires du comité d'examen indépendant	20	11
Frais juridiques	4	14
Total des charges	97 077 \$	86 056 \$
Remises sur frais de gestion (note 4)	(1 516)	(1 177)
Charges nettes	95 561 \$	84 879 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	569 176 \$	230 791 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	121 626 \$	44 768 \$
Série A(N)	51 580	19 280
Série AT6	64	6
Série A(N)T6	136	30
Série F	241 937	98 104
Série F(N)	78 206	31 119
Série FT6	657	219
Série F(N)T6	144	56
Série I	73 581	36 713
Série IT8	1 245	496
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	1,52 \$	0,53 \$
Série A(N)	1,55	0,56
Série AT6	1,09	0,16
Série A(N)T6	1,19	0,36
Série F	1,73	0,72
Série F(N)	1,74	0,72
Série FT6	1,01	0,47
Série F(N)T6	1,12	0,55
Série I	2,07	0,91
Série IT8	1,25	0,62

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

Portefeuille mondial EdgePoint

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité) (en milliers, sauf les nombres de parts)
Périodes closes les 30 juin 2025 et 2024

	Série A		Série A(N)	
	2025	2024	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	2 989 869 \$	2 954 093 \$	1 240 668 \$	1 210 042 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	121 626	44 768	51 580	19 280
Opérations sur les parts rachetables				
Produit de l'émission de parts rachetables	167 256	178 821	52 664	69 493
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	595	483	212	173
Rachat de parts rachetables	(262 016)	(278 226)	(96 688)	(103 149)
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenu net de placement	(591)	(483)	(212)	(173)
Gains en capital	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	26 870	(54 637)	7 556	(14 376)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	3 016 739 \$	2 899 456 \$	1 248 224 \$	1 195 666 \$
Parts rachetables émises et en circulation				
Solde à l'ouverture de la période	81 343 962	85 082 179	33 965 336	35 024 588
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	4 473 551	5 025 538	1 421 434	1 964 898
Rachat de parts rachetables	(6 983 310)	(7 801 133)	(2 590 832)	(2 907 769)
Solde à la clôture de la période	78 834 203	82 306 584	32 795 938	34 081 717
	Série AT6		Série A(N)T6	
	2025	2024	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	1 427 \$	842 \$	2 868 \$	2 084 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	64	6	136	30
Opérations sur les parts rachetables				
Produit de l'émission de parts rachetables	414	582	631	390
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	5	5	3	2
Rachat de parts rachetables	(37)	(231)	(166)	(10)
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenu net de placement	(1)	-	-	-
Gains en capital	(47)	-	(91)	-
Remboursement de capital	-	(33)	-	(67)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	398	329	513	345
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	1 825 \$	1 171 \$	3 381 \$	2 429 \$
Parts rachetables émises et en circulation				
Solde à l'ouverture de la période	53 277	31 358	107 602	78 071
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	15 524	21 524	23 962	14 583
Rachat de parts rachetables	(1 356)	(8 606)	(6 158)	(367)
Solde à la clôture de la période	67 445	44 276	125 406	92 287

Portefeuille mondial EdgePoint

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité) (en milliers, sauf les nombres de parts)
Périodes closes les 30 juin 2025 et 2024

	Série F		Série F(N)	
	2025	2024	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	5 097 614 \$	4 747 421 \$	1 660 170 \$	1 481 531 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	241 937	98 104	78 206	31 119
Opérations sur les parts rachetables				
Produit de l'émission de parts rachetables	447 833	543 955	148 743	174 723
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	710	506	198	147
Rachat de parts rachetables	(463 758)	(612 096)	(168 467)	(153 005)
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenu net de placement	(710)	(526)	(198)	(147)
Gains en capital	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	226 012	29 943	58 482	52 837
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	5 323 626 \$	4 777 364 \$	1 718 652 \$	1 534 368 \$
Parts rachetables émises et en circulation				
Solde à l'ouverture de la période	140 351 233	138 126 057	45 916 801	43 294 424
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	12 127 633	15 377 346	4 042 899	4 956 575
Rachat de parts rachetables	(12 477 935)	(17 276 531)	(4 576 007)	(4 324 338)
Solde à la clôture de la période	140 000 931	136 226 872	45 383 693	43 926 661

	Série FT6		Série F(N)T6	
	2025	2024	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	15 850 \$	11 103 \$	3 077 \$	2 646 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	657	219	144	56
Opérations sur les parts rachetables				
Produit de l'émission de parts rachetables	4 181	4 513	677	432
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	82	46	42	33
Rachat de parts rachetables	(2 149)	(1 990)	(138)	(397)
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenu net de placement	(2)	(2)	-	-
Gains en capital	(514)	-	(101)	-
Remboursement de capital	-	(365)	-	(83)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 255	2 421	624	41
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	18 105 \$	13 524 \$	3 701 \$	2 687 \$
Parts rachetables émises et en circulation				
Solde à l'ouverture de la période	598 606	419 344	116 445	100 267
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	157 558	169 712	26 452	17 374
Rachat de parts rachetables	(83 378)	(73 525)	(5 126)	(14 904)
Solde à la clôture de la période	672 786	515 531	137 771	102 737

Portefeuille mondial EdgePoint

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité) (en milliers, sauf les nombres de parts)
Périodes closes les 30 juin 2025 et 2024

	Série I		Série IT8	
	2025	2024	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	1 455 556 \$	1 383 884 \$	24 160 \$	20 720 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	73 581	36 713	1 245	496
Opérations sur les parts rachetables				
Produit de l'émission de parts rachetables	128 256	124 980	8 602	2 602
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	5	–	–	–
Rachat de parts rachetables	(366 647)	(168 375)	(4 090)	(401)
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenu net de placement	–	–	–	–
Gains en capital	–	–	(1 005)	–
Remboursement de capital	–	–	–	(831)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(164 805)	(6 682)	4 752	1 866
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	1 290 751 \$	1 377 202 \$	28 912 \$	22 586 \$
Parts rachetables émises et en circulation				
Solde à l'ouverture de la période	39 969 523	40 162 685	961 070	810 736
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	3 453 152	3 509 555	341 625	101 384
Rachat de parts rachetables	(9 736 721)	(4 693 734)	(165 158)	(15 520)
Solde à la clôture de la période	33 685 954	38 978 506	1 137 537	896 600
			Total	
			2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période			12 491 259 \$	11 814 366 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			569 176	230 791
Opérations sur les parts rachetables				
Produit de l'émission de parts rachetables			959 257	1 100 491
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables			1 852	1 395
Rachat de parts rachetables			(1 364 156)	(1 317 880)
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenu net de placement			(1 714)	(1 331)
Gains en capital			(1 758)	–
Remboursement de capital			–	(1 379)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			162 657	12 087
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période			12 653 916 \$	11 826 453 \$

	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	569 176 \$	230 791 \$
Ajustements liés à ce qui suit :		
(Profit) perte de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	6 537	(1 637)
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les placements et les dérivés	(719 959)	(279 083)
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les contrats de change à terme	10 195	(3 124)
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les placements et les dérivés	174 798	83 731
(Augmentation) diminution des intérêts et autres débiteurs	1 358	(625)
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(1 181)	(330)
Achats de placements	(2 876 855)	(2 053 813)
Produit de la vente de placements	3 247 676	1 857 674
Produit du (montant affecté au) règlement de contrats de change à terme	(10 195)	3 124
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	401 550 \$	(163 292) \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(1 620) \$	(1 315) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	959 624	1 095 746
Montant versé au rachat de parts rachetables	(1 360 221)	(1 318 456)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(402 217) \$	(224 025) \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(667) \$	(387 317) \$
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(6 537)	1 637
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	543 557	818 707
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	536 353 \$	433 027 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent ce qui suit :		
Fonds en banque	366 758 \$	383 419 \$
Placements à court terme	169 595	49 608
	536 353 \$	433 027 \$
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	7 487 \$	12 273 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	112 706 \$	93 986 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

Portefeuille mondial EdgePoint

Tableau du portefeuille de placements (non audité)
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 30 juin 2025

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
Titres de participation				
Services de communications				
3 027 655	Tencent Holdings Limited	208 037 \$	264 183 \$	2,09 %
11 810 364	Warner Bros Discovery Inc.	193 640	184 308	1,46 %
		401 677	448 491	3,54 %
Produits de consommation discrétionnaire				
19 128 819	Mattel Inc.	401 428	513 680	4,06 %
4 939 397	Restaurant Brands International Inc.	384 653	446 176	3,53 %
1 888 284	Ross Stores Inc.	275 102	328 055	2,59 %
1 663 679	Evolution AB	212 810	179 979	1,42 %
1 443 228	Amadeus IT Group SA	154 561	165 479	1,31 %
2 266 257	LQK Corporation	123 256	114 216	0,90 %
1 996 533	Luckin Coffee Inc.	85 499	101 329	0,80 %
2 821 903	Gentex Corporation	119 035	84 502	0,67 %
		1 756 344	1 933 416	15,28 %
Produits de consommation de base				
4 447 535	Dollar Tree Inc.	674 005	599 829	4,74 %
		674 005	599 829	4,74 %
Énergie				
4 978 985	Canadian Natural Resources Limited	200 500	213 100	1,68 %
3 167 940	Tourmaline Oil Corporation	189 745	208 134	1,64 %
965 903	PrairieSky Royalty Limited	23 765	22 815	0,18 %
		414 010	444 049	3,51 %
Soins de santé				
15 893 831	Koninklijke Philips NV	692 141	520 351	4,11 %
2 770 292	Revvity Inc.	406 650	364 871	2,88 %
818 673	Roche Holding AG	351 757	363 062	2,87 %
609 035	Thermo Fisher Scientific Inc.	399 310	336 270	2,66 %
1 309 321	Twist Bioscience Corporation	69 353	65 595	0,52 %
		1 919 211	1 650 149	13,04 %
Produits industriels				
1 905 384	Norfolk Southern Corporation	570 601	664 154	5,25 %
6 686 175	Dayforce Inc.	559 022	504 320	3,99 %
2 602 230	RB Global Inc.	204 937	376 465	2,98 %
23 679 500	Techtronic Industries Company Limited	372 937	354 498	2,80 %
5 966 210	Alfa Laval AB	273 540	341 608	2,70 %
1 151 329	AMETEK Inc.	211 292	283 713	2,24 %
869 500	Lincoln Electric Holdings Inc.	215 057	245 476	1,94 %
6 449 906	Grupo Aeroportuario del Pacífico SAB de CV, catégorie B	135 599	201 065	1,59 %
7 573 600	Minebea Mitsumi Inc.	193 755	151 579	1,20 %
2 882 555	Kubota Corporation	58 303	44 213	0,35 %
		2 795 043	3 167 091	25,03 %
Technologies de l'information				
1 457 456	SAP SE	226 965	603 521	4,77 %
2 013 909	Applied Materials Inc.	488 476	502 059	3,97 %
1 913 005	TE Connectivity Limited	254 199	439 391	3,47 %
1 427 681	Rambus Inc.	102 275	124 464	0,98 %
		1 071 915	1 669 435	13,19 %
Assurances				
236 621	Fairfax Financial Holdings Limited	112 394	581 614	4,60 %
9 161 093	St. James's Place PLC	174 150	202 748	1,60 %
		286 544	784 362	6,20 %
Matières				
36 452 022	Nippon Paint Holdings Company Limited	332 293	399 852	3,16 %
1 369 385	Franco-Nevada Corporation	218 448	306 153	2,42 %
3 118 700	Nippon Sanso Holdings Corporation	126 510	161 111	1,27 %
		677 251	867 116	6,85 %

Portefeuille mondial EdgePoint

Tableau du portefeuille de placements (non audité) (suite)
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 30 juin 2025

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
	Immobilier			
1 144 378	Jones Lang Lasalle Inc.	263 170	398 596	3,15 %
		263 170	398 596	3,15 %
	Services publics			
16 503 051	Algonquin Power & Utilities Corporation	119 591	128 559	1,02 %
		119 591	128 559	1,02 %
	Total des titres de participation	10 378 761 \$	12 091 093 \$	95,55 %
	Options (note 9)	(372)	(79)	0,00 %
	Ajustement pour tenir compte des coûts d'opérations	(12 248)		
	Total des placements	10 366 141 \$	12 091 014 \$	95,55 %
	Contrats de change à terme (note 10)		6 444	0,05 %
	Autres actifs moins les passifs		556 458	4,40 %
	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		12 653 916 \$	100,00 %

1. Le Fonds

Portefeuille mondial EdgePoint (le « Fonds ») est une fiducie de fonds communs de placement à capital variable créée le 10 novembre 2008 aux termes d'une déclaration de fiducie en vertu des lois de la province de l'Ontario. Gestion de patrimoine EdgePoint inc. (« EdgePoint ») est le gestionnaire du Fonds (le « gestionnaire ») et en est le fiduciaire. Groupe de placements EdgePoint inc. est le conseiller en valeurs du Fonds. Le Fonds a commencé ses activités le 17 novembre 2008.

Le siège social du gestionnaire est situé au 150, rue Bloor Ouest, bureau 700, Toronto (Ontario) M5S 2X9, Canada.

Le Fonds a pour objectif de placement de fournir une combinaison de plus-value à long terme du capital et de revenu en investissant principalement dans des sociétés mondiales et des titres à revenu fixe. L'équipe de gestion du portefeuille investit dans des sociétés qui ont, selon elle, de fortes positions concurrentielles et des perspectives de croissance à long terme et qui sont dirigées par des équipes de gestion compétentes. L'équipe de gestion du portefeuille s'efforce d'acquérir des participations dans ces sociétés à des prix inférieurs à son évaluation de la juste valeur de chaque société.

Le capital autorisé du Fonds consiste en un nombre illimité de parts et de séries sans valeur nominale. Le nombre de parts de chaque série en circulation est présenté dans les états de la situation financière. Les parts de série A et de série AT6 sont offertes aux épargnants individuels. Les parts de série F et de série FT6 sont destinées à tous les épargnants qui participent à des programmes de services à la commission par l'intermédiaire d'un courtier en valeurs mobilières ayant conclu une entente avec EdgePoint. Les parts de série A(N), de série A(N)T6, de série F(N) et de série F(N)T6 ont les mêmes caractéristiques, sauf qu'elles ne sont offertes qu'aux épargnants qui résident dans des provinces qui n'ont pas harmonisé leur taxe de vente provinciale avec la taxe sur les produits et services fédérale. Les parts de série I et de série IT8 sont réservées aux épargnants dont les placements dépassent un certain seuil et qui ont signé une entente de souscription visant la série I avec EdgePoint.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 21 août 2025.

b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf en ce qui concerne les placements et les dérivés, qui ont été évalués à la juste valeur.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds.

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que le gestionnaire ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. L'établissement de la juste valeur de ces instruments représente l'aspect de la préparation des états financiers qui comporte les estimations et les hypothèses les plus importantes de la part du Fonds. Se reporter à la note 7 pour plus de renseignements sur l'évaluation de la juste valeur dans les états financiers du Fonds.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de manière constante à toutes les périodes présentées dans ces états financiers. Les méthodes comptables du Fonds utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts.

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs financiers et des passifs financiers comme les titres de créance et de capitaux propres, les dérivés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, ainsi que les autres débiteurs et créditeurs. Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément aux dispositions de l'IFRS 9, *Instruments financiers*. Au moment de la comptabilisation initiale, les actifs financiers et les passifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti selon l'évaluation que fait le gestionnaire du modèle économique au sein duquel l'actif financier est géré et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les instruments dérivés, est déterminée au moyen des techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'autres instruments essentiellement identiques, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Si, selon le gestionnaire, la valeur de l'actif financier ou du passif financier est inexacte, inaccessible ou n'est pas fiable, elle est estimée selon la plus récente information présentée d'un actif financier ou d'un passif financier similaire.

Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date de la transaction. Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les états de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument a expiré ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont par la suite évalués à la juste valeur chaque période de présentation, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les états du résultat global. Le coût des placements est fondé sur le coût moyen pondéré des placements et ne tient pas compte des commissions et autres coûts d'opérations liés au portefeuille, qui sont présentés séparément dans les états du résultat global. Les profits et les pertes réalisés à la cession d'un placement, y compris les profits et les pertes de change sur ces placements, sont déterminés à partir du coût des placements. Les profits et les pertes découlant de variations de la juste valeur des placements sont pris en compte dans les états du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les placements du Fonds et les actifs et passifs financiers dérivés sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts d'opérations directement attribuables, le cas échéant. Après la comptabilisation initiale, les actifs financiers au coût amorti sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur. Le Fonds classe à titre d'actifs financiers au coût amorti la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les montants à recevoir pour les parts souscrites, les intérêts et autres débiteurs, les montants à recevoir pour les titres vendus et les dividendes à recevoir. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des dépôts et des billets à court terme ayant des échéances de moins de 90 jours.

Les autres passifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés, déduction faite des coûts d'opérations, et sont par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsque leurs obligations contractuelles sont acquittées, sont annulées ou qu'elles arrivent à expiration. Les passifs financiers au coût amorti du Fonds sont constitués des montants à payer pour les parts rachetées et des montants à payer pour les titres achetés. En raison de la nature à court terme de ces passifs financiers, leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

Les coûts d'opérations inclus dans la valeur comptable initiale des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans les états de la situation financière, si et seulement si le Fonds a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

b) Parts rachetables

Le Fonds classe les instruments financiers émis à titre de passifs financiers ou d'instruments de capitaux propres selon la nature des modalités contractuelles des instruments. Le Fonds compte plusieurs catégories de parts rachetables qui n'ont pas de caractéristiques identiques et, par conséquent, ne répondent pas à la définition de titre de capitaux propres en vertu de l'IAS 32, *Instruments financiers*. Les parts rachetables, qui sont classées à titre de passifs financiers et évaluées au montant du rachat, donnent aux épargnants le droit d'exiger le rachat contre une somme au comptant, sous réserve des liquidités disponibles, à un prix par part déterminé selon les politiques d'évaluation du Fonds à la date de rachat.

c) Monnaie étrangère

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, le dollar canadien constituant la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les placements libellés en monnaies étrangères et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements ainsi que les produits et les charges libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les profits et les pertes de change liés à la trésorerie et aux autres actifs et passifs financiers sont présentés à titre de « Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets » et ceux liés aux placements et aux dérivés sont présentés comme « Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements » et comme « Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements et les dérivés » dans les *états du résultat global*.

d) Comptabilisation des produits

Les intérêts aux fins des distributions tirés des placements à revenu fixe et à court terme représentent le taux d'intérêt nominal reçu par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'utilise pas la méthode du taux d'intérêt effectif pour amortir les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe. Les dividendes reçus sont comptabilisés à la date à laquelle le droit à percevoir le paiement est établi, soit habituellement, dans le cas de titres cotés, la date ex-dividende. Les opérations de portefeuille sont comptabilisées à la date de l'opération. Les profits et les pertes réalisés à la vente de placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen des placements respectifs. Les produits tirés du programme de prêt de titres sont comptabilisés déduction faite des commissions des agents et ils figurent dans le poste

« Produits tirés du prêt de titres » des états du résultat global.

e) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, dans les états du résultat global représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur chacune des séries, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de chaque série pour la période.

f) Impôts

Le Fonds répond à la définition de fonds communs de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. La totalité du résultat net du Fonds à des fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été présentée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains en capital sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

g) Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes et de normes et interprétations modifiées ne s'appliquent pas encore à la période close le 30 juin 2025, et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers. L'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 18, *États financiers : présentation et informations à fournir*, qui remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. L'objectif de cette nouvelle norme est d'améliorer la façon dont les informations sont communiquées dans les états financiers, en mettant l'accent sur les informations fournies dans l'état du résultat net. La norme entre en vigueur le 1^{er} janvier 2027. Le gestionnaire évalue actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur les états financiers du Fonds.

4. Opérations entre parties liées

a) Frais de gestion

EdgePoint, le gestionnaire, nomme le conseiller en valeurs du Fonds et fournit des services-conseils en placement et des services de gestion de portefeuille ainsi que des services de placement et d'administration au Fonds ou en surveille la prestation. Ces services comprennent la sélection, l'analyse et le suivi des placements, y compris des déplacements pour les visites dans les sièges sociaux; les autres frais liés à la diligence raisonnable; la constitution de portefeuille et la gestion des risques; l'analyse, la sélection et le suivi des maisons de courtage; les compétences en négociation, et ils pourraient aussi inclure des services de financement liés aux commissions de courtage et aux commissions de suivi pour le placement du Fonds. Tous les frais indirects et les charges d'exploitation engagés par le conseiller en valeurs du Fonds ou par le gestionnaire pour la prestation de ces services, mais qui ne sont pas liés aux activités quotidiennes du Fonds, sont également inclus dans les frais de gestion. En contrepartie de ces services, EdgePoint reçoit des frais de gestion mensuels calculés en fonction de l'actif net moyen quotidien de chaque série. Les frais de gestion annuels varient selon les séries de parts, comme il est indiqué dans le tableau ci-après. Le Fonds verse à EdgePoint un seul montant englobant tous les frais de gestion. Le conseiller en valeurs du Fonds est rémunéré pour ses services à même les frais de gestion sans autres frais pour le Fonds. Le total des frais de gestion pour la période close le 30 juin 2025 s'est élevé à 65,0 millions de dollars (30 juin 2024 : 63,5 millions de dollars). Aucuns frais engagés n'étaient dus au gestionnaire au 30 juin 2025 (31 décembre 2024 : néant). Les frais de gestion pour les parts de la série I sont négociés et payés directement par l'épargnant, plutôt que par le Fonds. Ces frais n'excéderont pas les frais de gestion de la série A du Fonds.

Série A, série A(N), série AT6 et série A(N)T6	1,80 %
Série F, série F(N), série FT6 et série F(N)T6	0,80 %

b) Charges d'exploitation

En plus des frais de gestion, le Fonds est responsable de payer tous les frais se rapportant à ses activités. Ces charges d'exploitation peuvent notamment comprendre les impôts, les frais de comptabilité, les honoraires d'audit, les frais juridiques, les coûts relatifs au comité d'examen indépendant du Fonds, les honoraires du fiduciaire, les droits de garde, les coûts d'opérations de portefeuille, les frais d'administration, les frais de la prestation de services aux épargnants ainsi que les frais liés aux rapports et aux prospectus, et les charges d'exploitation générales qui pourraient comprendre les salaires, les frais indirects et autres coûts répartis liés aux activités du Fonds engagés par le gestionnaire. Pour la période close le 30 juin 2025, les coûts répartis

ont totalisé 1,2 million de dollars (30 juin 2024 : 1,0 million de dollars). Chaque série est responsable de payer les charges d'exploitation qui peuvent lui être imputées.

Mis à part les intérêts, les frais bancaires, les coûts d'opérations et les retenues d'impôt, lesquels sont payés ou à payer directement par le Fonds, le gestionnaire engage ces frais pour le compte du Fonds, lequel le rembourse par la suite. Les charges d'exploitation communes du Fonds sont réparties entre les séries en fonction du nombre moyen de porteurs de parts ou de l'actif net moyen quotidien de chaque série, selon les charges d'exploitation. Toutes les charges d'exploitation des parts de série I sont prises en charge par EdgePoint.

c) Renonciation

EdgePoint peut, à son gré, renoncer à des frais de gestion ou prendre en charge certaines charges du Fonds. Les frais pris en charge, s'il y a lieu, sont présentés dans les états du résultat global. Le gestionnaire peut mettre fin à ces renoncations et prises en charge en tout temps.

d) Remises sur frais de gestion

EdgePoint peut, de temps à autre, réduire les frais de gestion effectifs payables par certains porteurs de parts en diminuant les frais de gestion imputés au Fonds et en demandant à celui-ci de verser aux porteurs de parts des distributions équivalant aux réductions des frais de gestion. Les remises sur frais de gestion sont réinvesties d'office en parts additionnelles du Fonds et elles sont présentées dans les états du résultat global.

5. Impôts sur le résultat

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), le Fonds est considéré comme un fonds commun de placement et, conséquemment, n'est pas assujéti à l'impôt sur le résultat sur la tranche du revenu net, y compris les profits nets réalisés, qui est versée ou à verser aux porteurs de parts. Ce revenu ainsi distribué constituera un revenu imposable pour les porteurs de parts.

Les écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs à des fins comptables et fiscales entraînent des actifs et des passifs d'impôt différé. L'écart temporaire le plus important est celui entre la juste valeur inscrite du portefeuille de placements du Fonds et son prix de base ajusté aux fins fiscales. Puisque la politique de distribution du Fonds consiste à distribuer tous les gains en capital nets réalisés, aucun passif d'impôt différé relatif aux gains en capital latents et aucun actif d'impôt différé relatif aux pertes en capital latentes ne sera réalisé par le Fonds et, par conséquent, ne sera comptabilisé par celui-ci. Les pertes en capital réalisées non utilisées représentent les actifs d'impôt différé du Fonds; toutefois, en raison de l'incertitude liée à leur réalisation qui donnerait lieu à la compensation de futurs gains en capital, aucun avantage fiscal net n'est comptabilisé par le Fonds.

5. Impôts sur le résultat (suite)

À la fin des années d'imposition les plus récentes, les 15 décembre 2024 et 2023, le Fonds avait des pertes en capital de néant et des pertes autres qu'en capital de néant.

Une perte réalisée par le Fonds au moment de la disposition d'immobilisations sera considérée comme une perte suspendue si le Fonds acquiert, dans les 30 jours précédant ou suivant la vente, un bien de remplacement qui est identique à celui qui a été vendu ou qui est le même, et que le Fonds est encore propriétaire du bien de remplacement 30 jours après la disposition originale. Si une perte est suspendue, le Fonds ne peut déduire la perte des gains en capital du Fonds avant que le bien de remplacement ait été vendu sans être acquis de nouveau dans les 30 jours précédant ou suivant la vente. À la fin de l'année d'imposition la plus récente, le 15 décembre 2024, le Fonds avait des pertes suspendues de 14,2 millions de dollars (15 décembre 2023 : 27,6 millions de dollars).

6. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Les commissions versées aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille sont incluses dans les états du résultat global du Fonds. Les activités de courtage sont réparties de bonne foi entre les courtiers en fonction du courtier qui peut obtenir les meilleurs résultats pour le Fonds par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Sous réserve de ces critères, EdgePoint peut attribuer les activités aux courtiers qui, en plus de l'exécution des opérations, fournissent des services de recherche, de statistique ou d'autres services similaires, dans le domaine des placements, ou paient pour ceux-ci. La valeur vérifiable des « rabais de courtage sur titres gérés » reçue en pourcentage des commissions de courtage payées au cours des périodes closes les 30 juin 2025 et 2024 est présentée ci-après.

	2025	2024
Relations au titre des rabais de courtage sur titres gérés	14	12
Pourcentage du total des coûts d'opérations	8 %	8 %

D'autres services de recherche exclusifs sont offerts sous forme de « forfait » en même temps que l'exécution de transactions. Pour cette raison, EdgePoint ne peut pas raisonnablement déterminer la valeur de ces services de recherche en placement.

7. Évaluation de la juste valeur

Les placements et les instruments financiers dérivés du Fonds sont comptabilisés à la juste valeur. Selon le gestionnaire, la juste valeur des instruments financiers autres que les placements, des instruments financiers dérivés et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables se rapproche de leur valeur comptable, étant donné leur nature à court terme.

Les IFRS établissent une hiérarchie des justes valeurs qui établit l'ordre de priorité des données des techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs se présentent comme suit :

- Niveau 1 – des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels le Fonds peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 – des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 – des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Si des données de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données importantes pour l'évaluation de la juste valeur.

Des changements à la méthode d'évaluation pourraient donner lieu à la modification du niveau attribué à un placement.

Le tableau qui suit illustre le classement des instruments financiers évalués à la juste valeur à la date de présentation de l'information financière selon le niveau de la hiérarchie qui inclut l'évaluation de la juste valeur. Les montants sont établis en fonction des valeurs comptabilisées dans les états de la situation financière.

Actifs (passifs) à la juste valeur au 30 juin 2025 (en milliers de dollars)				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres de participation	12 091 093	–	–	12 091 093
Options	(79)	–	–	(79)
Contrats de change à terme	–	11 589	–	11 589
Contrats de change à terme	–	(5 145)	–	(5 145)
Total	12 091 093	6 444	–	12 097 458

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

Actifs (passifs) à la juste valeur au 31 décembre 2024 (en milliers de dollars)				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres de participation	11 981 575	–	–	11 981 575
Contrats de change à terme	–	221	–	221
Contrats de change à terme	–	(42 097)	–	(42 097)
Total	11 981 575	(41 876)	–	11 939 699

Pour la période close le 30 juin 2025, la variation nette de la valeur des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net a correspondu à un profit de 535,0 millions de dollars (30 juin 2024 : profit de 198,5 millions de dollars).

Au cours de la période close le 30 juin 2025, aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux (30 juin 2024 : aucun transfert).

a) Titres de participation

Les positions en titres de participation du Fonds sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certains titres de participation du Fonds ne sont pas négociés fréquemment, si bien qu'aucun prix observable n'est disponible. Dans ces cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3. Le Fonds ne détient aucun titre de participation classé au niveau 3.

b) Actifs et passifs dérivés

Les actifs et les passifs dérivés se composent de contrats de change à terme et d'options. Les contrats de change à terme sont évalués principalement en fonction du montant notionnel des contrats, de la différence entre le taux contractuel et le taux à terme du marché pour la même monnaie ou le même indice, des taux d'intérêt et du rendement futur de l'action. Les contrats pour lesquels les écarts de crédit de la contrepartie sont observables et fiables, ou pour lesquels les données liées au crédit sont considérées comme n'étant pas importantes pour la juste valeur, sont classés au niveau 2. Les options sont évaluées principalement sur la base du nombre de contrats, de la différence entre le prix d'exercice et le taux à terme du marché pour l'action et l'indice sous-jacents, du taux d'intérêt, des dividendes ainsi que de la volatilité de l'action et de l'indice sous-jacents. Le risque de contrepartie est géré au moyen de l'utilisation de garanties et d'une annexe de soutien au crédit, lorsqu'elle est disponible.

8. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds s'expose à divers risques financiers, dont le risque de marché (incluant le risque de cours, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de crédit de la contrepartie et le risque de liquidité. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut varier sur une base quotidienne en raison des fluctuations des taux d'intérêt, des conditions du marché, de la conjoncture et de facteurs propres à certains titres détenus par le Fonds. Le niveau de risque dépend des objectifs de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels l'actif est investi.

Gestion des risques

Le programme global de gestion des risques du Fonds vise à maximiser les rendements obtenus pour le niveau de risque global auquel le Fonds est exposé et à réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière. Tous les placements comportent un risque de perte de capital. L'équipe de gestion du portefeuille adopte une approche prudente de gestion des risques et effectue des recherches approfondies pour chaque placement envisagé afin de bien saisir les risques de chaque société et de les évaluer par rapport au potentiel de rendement.

Le risque est aussi géré au moyen de la diversification du portefeuille de sociétés. L'équipe de gestion du portefeuille est d'avis qu'investir dans des sociétés qui ont des avantages concurrentiels permet une meilleure diversification que de se concentrer sur les répartitions sectorielles traditionnelles. Elle adopte une approche fondée sur le bon sens, qui consiste à évaluer la somme pouvant être perdue et la probabilité de la perdre. Bien que cette approche puisse sembler quelque peu simpliste, elle offre une vue essentielle des véritables risques de placement.

Le gestionnaire maintient une structure de gouvernance qui permet de suivre les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité à la stratégie de placement établie du Fonds, aux directives internes et à la réglementation des valeurs mobilières. Le comité de la gouvernance et de la surveillance des placements du gestionnaire passe trimestriellement en revue les opérations au sein du portefeuille pour veiller à leur conformité aux règles applicables.

8. Risques liés aux instruments financiers (suite)*Facteurs de risque*

a) Risque de marché

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Plus loin figure une analyse de sensibilité qui montre l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de présentation de l'information financière. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer et les écarts pourraient être significatifs.

i) Risque de cours

Le risque de cours découle principalement des incertitudes à propos des cours futurs des instruments détenus. Les fluctuations des cours du marché peuvent être occasionnées par des facteurs propres à un placement ou par des facteurs touchant l'ensemble des titres négociés sur un marché ou un segment de marché. Tous les placements du Fonds peuvent entraîner un risque de perte de capital. Le risque maximal découlant des instruments financiers est équivalent à leur juste valeur. Le Fonds est largement exposé au risque de cours découlant de ses placements dans des titres de capitaux propres. La politique du Fonds consiste à gérer le risque de cours par la diversification et la sélection de placements qui respectent les directives de placement énoncées dans l'acte de fiducie. Plus de 40 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables doit être investi dans des titres de capitaux propres. La politique du Fonds limite également la détention d'un titre de capitaux propres particulier à 10 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Si les indices de référence pertinents avaient augmenté ou diminué de 5 % au 30 juin 2025, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 604,6 millions de dollars, soit 4,8 % du total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (31 décembre 2024 : 599,1 millions de dollars, soit 4,8 % du total de l'actif net). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être significatifs.

ii) Risque de change

Le risque de change survient lorsque les instruments financiers ne sont pas libellés en dollars canadiens, la monnaie de fonctionnement du Fonds. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des titres libellés dans d'autres monnaies varie en raison des fluctuations des taux de change. Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour réduire son exposition au risque de change.

Le tableau ci-dessous indique dans quelles monnaies (à l'exception du dollar canadien) sont libellés les instruments financiers du Fonds qui l'exposent de manière importante à ce risque. Les données des clôtures de périodes sont en dollars canadiens et comprennent le montant notionnel des contrats de change à terme, s'il y a lieu.

30 juin 2025					
Monnaie	Placements (en milliers de dollars)	Trésorerie (en milliers de dollars)	Contrats de change à terme (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Dollar américain	5 854 828	63 781	(917 571)	5 001 038	39,52 %
Euro	1 289 351	1 746	(162 569)	1 128 528	8,92 %
Yen japonais	756 755	6	–	756 761	5,98 %
Dollar de Hong Kong	618 681	–	–	618 681	4,89 %
Couronne suédoise	521 587	603	–	522 190	4,12 %
Franc suisse	363 062	–	–	363 062	2,87 %
Livre sterling	202 748	–	–	202 748	1,60 %
Peso mexicain	201 066	–	–	201 066	1,59 %
	9 808 078	66 136	(1 080 140)	8 794 074	69,49 %

31 décembre 2024					
Monnaie	Placements (en milliers de dollars)	Trésorerie (en milliers de dollars)	Contrats de change à terme (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Dollar américain	6 119 529	76 234	(1 069 892)	5 125 871	41,04 %
Euro	1 090 243	–	(150 811)	939 432	7,52 %
Yen japonais	707 649	–	5 561	713 210	5,71 %
Dollar de Hong Kong	587 174	–	–	587 174	4,70 %
Couronne suédoise	495 011	–	–	495 011	3,96 %
Franc suisse	323 971	–	–	323 971	2,59 %
Peso mexicain	162 720	–	–	162 720	1,30 %
	9 486 297	76 234	(1 215 142)	8 347 389	66,82 %

Au 30 juin 2025, si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté respectivement d'environ 439,7 millions de dollars, soit 3,5 % du total de l'actif net (31 décembre 2024 : 417,4 millions de dollars, soit 3,3 % du total de l'actif net). Dans la pratique, les résultats réels pourraient ne pas correspondre à ceux figurant dans cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être significatifs.

8. Risques liés aux instruments financiers (suite)

b) Risque de crédit de la contrepartie

Le risque de crédit de la contrepartie est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'un engagement ou d'une obligation qu'elle a contracté avec le Fonds.

Le principal risque de crédit pour le Fonds est lié à la négociation de titres cotés en bourse. Le Fonds limite la concentration de son risque de crédit en négociant avec un grand nombre de courtiers et de contreparties sur des bourses reconnues et de bonne réputation. Le risque de défaut est considéré comme très faible, puisque toutes les opérations sont réglées au moment de la livraison par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Le Fonds peut conclure des contrats de change visant l'achat ou la vente de monnaies afin de régler ses opérations de titres étrangers. Il s'agit de règlements au comptant à court terme exécutés avec des contreparties ayant une cote de solvabilité d'au moins « A ». L'exposition au risque de crédit par ces contrats est considérée comme très faible étant donné que peu d'entre eux ne sont pas réglés au même moment et que les opérations sont payées sur livraison.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. À l'exception des passifs financiers qui découlent de ses activités normales de placement, le Fonds n'a aucun passif financier notable.

Les rachats quotidiens, contre trésorerie, de parts rachetables constituent la plus importante source d'exposition éventuelle au risque pour les passifs financiers du Fonds. La politique du Fonds en ce qui concerne la gestion des liquidités, et la démarche du gestionnaire en cette matière, consiste à faire en sorte, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses engagements à leur échéance, y compris les rachats estimés de parts, sans subir de pertes inacceptables et sans risquer d'entacher sa réputation. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, le Fonds doit investir au moins 90 % de son actif dans des placements liquides (soit ceux qui sont négociés sur un marché actif et qu'il est facile de vendre). Le Fonds peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats. Aucun emprunt de ce type n'a eu lieu au cours de la période considérée.

Le Fonds peut investir dans des dérivés, des titres de créance et des titres de capitaux propres non cotés qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, il pourrait ne pas être en mesure de liquider rapidement ces placements à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements spécifiques, comme une détérioration de

la solvabilité d'un émetteur en particulier. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidité quotidiennement.

Les tableaux qui suivent présentent les passifs financiers du Fonds par catégories d'échéance, d'après la durée à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans les tableaux reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

30 juin 2025 (en milliers de dollars)	À vue	< 3 mois	Total
Montant à payer pour les parts rachetées	10 714	–	10 714
Contrats de change à terme	–	5 146	5 146

31 décembre 2024 (en milliers de dollars)	À vue	< 3 mois	Total
Montant à payer pour les parts rachetées	6 779	–	6 779
Charges à payer et autres créiteurs	11 116	–	11 116
Contrats de change à terme	–	42 097	42 097

d) Gestion du risque lié aux capitaux propres

Les parts émises et en circulation sont considérées comme constituant les capitaux propres du Fonds. Le Fonds n'est pas assujéti à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les porteurs de parts ont le droit d'exiger le versement de la valeur liquidative par part du Fonds pour la totalité ou une partie des parts qu'ils détiennent par avis écrit au gestionnaire. L'avis écrit doit être reçu au plus tard à 16 h, heure de l'Est, le jour d'évaluation où les parts doivent être rachetées. Par ailleurs, l'avis doit être irrévocable et la signature doit être garantie par une banque à charte canadienne, une société de fiducie ou un courtier en placement reconnu par le gestionnaire. Les parts sont rachetables contre un montant de trésorerie égal à la quote-part correspondante de la valeur liquidative du Fonds.

9. Tableau des options

30 juin 2025					
Options de vente	Date d'expiration	Prix d'exercice	Nombre de contrats	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)
Mattel Inc.	18 octobre 2025	15,00	(2 320)	(372) \$	(79) \$
				(372) \$	(79) \$

10. Tableau des contrats de change à terme

30 juin 2025					
Date de règlement	Monnaie à livrer (en milliers)	Monnaie à recevoir (en milliers)	Prix du contrat	Juste valeur (en milliers de dollars)	
28 juillet 2025	50 000 \$ US	68 951 \$ CA	1,3790	971	\$
31 juillet 2025	12 250 \$ US	16 842 \$ CA	1,3749	190	
7 août 2025	222 500 \$ US	308 355 \$ CA	1,3859	5 995	
12 août 2025	59 500 \$ US	82 739 \$ CA	1,3906	1 902	
19 août 2025	65 000 \$ US	89 566 \$ CA	1,3779	1 287	
28 août 2025	50 000 \$ US	68 510 \$ CA	1,3702	631	
8 septembre 2025	2 500 \$ US	3 407 \$ CA	1,3626	14	
17 septembre 2025	16 000 \$ US	21 825 \$ CA	1,3641	125	
7 octobre 2025	10 000 \$ US	13 624 \$ CA	1,3624	75	
21 octobre 2025	25 750 \$ US	35 268 \$ CA	1,3696	400	
				11 590	\$
28 août 2025	101 250 EUR	158 231 \$ CA	1,5628	(4 338)	
15 septembre 2025	162 250 \$ US	219 266 \$ CA	1,3514	(808)	
				(5 146)	
Nombre total de contrats	12	Juste valeur nette		6 444	\$

11. Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure divers arrangements de compensation ou autres arrangements semblables qui ne respectent pas les critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent, dans certaines circonstances, que les montants connexes soient compensés, par exemple dans les cas de faillites ou de résiliation des contrats. Le Fonds n'a pas effectué la compensation d'actifs financiers ou de passifs financiers dans les états de la situation financière. Les informations présentées dans les tableaux ci-après comprennent les actifs financiers et les passifs financiers faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation ayant force exécutoire ou d'un arrangement semblable portant sur des instruments financiers semblables.

Les conventions-cadres de l'ISDA ou les arrangements de compensation semblables ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, puisqu'ils donnent lieu à un droit de compensation des montants comptabilisés qui n'est exécutoire que s'il survient un événement de défaut, d'insolvabilité ou de faillite du Fonds ou des contreparties. En outre, le Fonds et ses contreparties n'ont pas l'intention d'effectuer le règlement selon un montant net ni de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Les garanties consenties à l'égard des opérations ci-dessous sont soumises aux modalités habituelles du secteur établies dans l'annexe de soutien au crédit de l'ISDA. Ainsi, la trésorerie donnée en garantie peut être donnée en nantissement ou vendue pendant la durée de l'opération, mais doit être rendue à l'échéance de l'opération. Selon les modalités, chaque contrepartie détient le droit de mettre fin aux opérations connexes advenant le défaut de la contrepartie de donner une garantie. La garantie en trésorerie donnée en nantissement par le Fonds figure dans le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » des états de la situation financière.

30 juin 2025 (en milliers de dollars)					
Type d'instrument financier	Montants bruts des actifs et passifs financiers comptabilisés	Montants nets présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière		Montant net
			Instruments financiers	Trésorerie donnée en nantissement	
Contrats de change à terme – actifs	11 590	11 590	–	–	11 590
Contrats de change à terme – passifs	(5 146)	(5 146)	–	–	(5 146)

31 décembre 2024 (en milliers de dollars)					
Type d'instrument financier	Montants bruts des actifs et passifs financiers comptabilisés	Montants nets présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière		Montant net
			Instruments financiers	Trésorerie donnée en nantissement	
Contrats de change à terme – actifs	221	221	–	–	221
Contrats de change à terme – passifs	(42 097)	(42 097)	–	35 510	(6 587)

12. Prêts de titres

Le Fonds a établi un programme de prêts de titres avec son dépositaire. La valeur de marché globale de tous les titres prêtés par le Fonds ne peut être supérieure à 50 % des actifs du Fonds. Le Fonds recevra une garantie égale à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés, laquelle est généralement composée de titres de créance fédéraux, provinciaux et souverains, ou de titres de créance émis et garantis par une institution financière, ou encore de papier commercial de sociétés, de titres convertibles et de trésorerie. Tous les titres donnés en garantie comportent une durée jusqu'à l'échéance de 365 jours ou moins ainsi qu'une notation désignée attribuée par une agence de notation désignée, et ils doivent être conformes aux exigences en matière de notation énoncées dans le *Règlement 81-102*.

12. Prêts de titres (suite)

La valeur de marché des titres prêtés et les garanties reçues s'établissaient comme suit au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024.

	30 juin 2025 (en milliers de dollars)	31 décembre 2024 (en milliers de dollars)
Titres prêtés	–	–
Garanties (autres qu'en trésorerie)	–	–

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du montant brut des produits tirés des opérations de prêt de titres du Fonds et des produits tirés du prêt de titres présentés dans les *états du résultat global*.

	30 juin 2025 (en milliers de dollars)	30 juin 2024 (en milliers de dollars)
Montant brut des produits tirés du prêt de titres	2 060	–
Commissions des agents – CIBC Mellon	(515)	–
Produits tirés du prêt de titres	1 545	–

Gestion de patrimoine EdgePoint inc.

150, rue Bloor Ouest, bureau 700

Toronto (Ontario) M5S 2X9

Site Web : www.edgepointwealth.com

Courriel : info@edgepointwealth.com

Tél. : 416-963-9353 ou sans frais 1-866-757-7207
